

---

# Mayotte territoire multirisques Agir ensemble face aux risques majeurs

---

Synthèse de l'atelier  
**06 octobre 2023**

---

—

# Mayotte territoire multirisques

## Agir ensemble face aux risques majeurs

—

Synthèse de l'atelier  
**6 octobre 2023**

—

### Résumé de l'atelier

L'atelier qui s'est tenu à Cavani, Mamoudzou le vendredi 6 octobre 2023, était organisé par l'AFPCNT et l'association Likoli Dago. Il avait pour objet de permettre aux partenaires et acteurs du risque du territoire mahorais de se rencontrer et d'échanger collectivement dans la perspective de faire émerger des projets en relation avec les risques majeurs susceptibles d'être portés ou suivis par le groupe local AFPCNT. Cet atelier a connu trois temps successifs :

- la présentation de chaque partenaire et participant
- la présentation de projets significatifs de partenaires que l'AFPCNT a rencontré dans les jours précédents l'atelier
- la tenue de tables rondes sur les trois thèmes suivants :
  - Mayotte, territoires multirisques
  - Population vulnérable « en première ligne »
  - Anticiper les crises

*Animatrices de séance*  
**Céline Le Flour (AFPCNT) et Adélaïde Papay (Likoli Dago)**

*Modératrice des tables d'échanges*  
**Fiona Rey (Likoli Dago)**

*Correctrice de la synthèse*  
**Sylvia Frey (Likoli Dago)**

*Rapporteurs et rédacteurs de la synthèse*  
**Table 1 - Céline Le Flour (AFPCNT)**  
**Table 2 - Bernard Guézo (AFPCNT)**  
**Table 3 - Adélaïde Papay (Likoli Dago)**

## **I) Les organisateurs**

### **L'Association Française de Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques**

L'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT) favorise la diffusion et la mise en commun de connaissances, de méthodes et d'outils dédiés à la réduction des risques de catastrophes notamment d'origine naturelle ou technologique. Elle a pour objectif de diffuser une culture du risque et de participer au développement de la résilience des populations, des territoires et des organisations face à ces risques.

L'Association anime un réseau d'acteurs impliqués, tant au niveau national qu'europpéen et international, en particulier au sein des territoires ultramarins, afin de partager leurs expériences, de promouvoir leurs bonnes pratiques et de favoriser le dialogue entre ces acteurs. Pour ce faire, l'AFPCNT s'appuie sur un réseau de « groupes locaux » de bénévoles sur huit territoires ultramarins. L'AFPCNT travaille depuis plusieurs mois à la mise en place du groupe local de Mayotte.

### **L'association Likoli Dago**

L'association Likoli Dago souhaite promouvoir une construction plus vertueuse sur le territoire mahorais : choix de matériaux disponibles localement, développement de l'économie locale grâce à l'appui sur les savoir-faire locaux, prises en considération des principes de construction bioclimatique et prenant en compte les risques naturels. Afin de mener à bien ces ambitions, l'association est portée par Action Logement dans le cadre du projet SOMA - *programme d'échanges de savoir à Mayotte*.

Par SOMA, l'association propose des temps d'échanges professionnels et des temps de transmission permettant une montée en compétence des professionnels et habitants du territoire.

## II) La rencontre : contexte et objectifs

Le territoire mahorais est l'un des départements français les plus exposés aux risques majeurs. Sur ce territoire, de nombreux acteurs agissent pour améliorer la connaissance de ces risques et réduire la vulnérabilité des populations face à ces derniers : associations, bureaux d'études, représentants de l'État, collectivités, architectes, ONG, chercheurs, etc.

Dans le cadre de sa mission à Mayotte du 3 au 6 octobre 2023, la délégation de l'AFPCNT est allée à la rencontre des acteurs dans l'objectif de connaître leurs actions sur le territoire, de mieux saisir les enjeux de la réduction des risques de catastrophe à Mayotte et de favoriser la co-construction d'actions de sensibilisation par cet écosystème d'acteurs.



a) *Les structures participantes à l'atelier et leur(s) représentant(s)*

Interlocuteurs présents		Poste	Contact
<b>Acteurs publics</b>			
DEALM	Anne-Marjorie Trécasse	Chargée de mission prévention des risques littoraux	<a href="mailto:anne-marjorie.trecasse@developpement-durable.gouv.fr">anne-marjorie.trecasse@developpement-durable.gouv.fr</a>
	Louise	Chargée de projet risques	
	Philippe Hirel	Adjoint au chef d'unité	<a href="mailto:philippe.hirel28@developpement-durable.gouv.fr">philippe.hirel28@developpement-durable.gouv.fr</a>
Mairie de Mamoudzou	Keyvan Fathi	Chargé de projet DRU et habitat	<a href="mailto:f.keyvan@mamoudzou.yt">f.keyvan@mamoudzou.yt</a>
Mairie de Koungou	Marion Courtois	Directrice du service DRU	<a href="mailto:marion.courtois@kougou.fr">marion.courtois@kougou.fr</a>
BRGM	Mélissa Beltramo	Ingénieure risques naturels	<a href="mailto:m.beltramo@brgm.fr">m.beltramo@brgm.fr</a>
	Ludivine Sadeski	Cheffe de projet géophysicienne - directrice BRGM	<a href="mailto:l.sadeski@brgm.fr">l.sadeski@brgm.fr</a>
CEREMA	Abdallah Ben Omar	Responsable de l'antenne de Mayotte	<a href="mailto:abdallah.omar@cerema.fr">abdallah.omar@cerema.fr</a>
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>			
Harappa	Attila Cheyssial	Associé	<a href="mailto:attila@harappa.fr">attila@harappa.fr</a>
Air	Rémi Noulain	Responsable de l'agence Mayotte	<a href="mailto:atelier.mayotte@air-architecture.com">atelier.mayotte@air-architecture.com</a>
Univert Durable	Guillaume Jousse	Chef de projet paysagiste concepteur	<a href="mailto:g.jousse@univertdurable.com">g.jousse@univertdurable.com</a>
<b>Association</b>			
Likoli Dago	Adélaïde Papay	Coordinatrice	<a href="mailto:adelaide@likolidago.fr">adelaide@likolidago.fr</a>
	Fiona Rey	Chargée de projet	<a href="mailto:fiona@likolidago.fr">fiona@likolidago.fr</a>
AFPCNT	Céline Le Flour	Chargée de mission Outre-Mer et appui associatif	<a href="mailto:celine.leflour@afpcnt.org">celine.leflour@afpcnt.org</a>
	Bertrand Guezo	Membre du bureau de l'AFPCNT	<a href="mailto:bernard.guezo@afpcnt.org">bernard.guezo@afpcnt.org</a>
Leselam	Sandati Saindou	Médiatrice	<a href="mailto:mediateurleselam@naturmay.org">mediateurleselam@naturmay.org</a>
Les Naturalistes de Mayotte	Ali Kalathouni		<a href="mailto:direction@naturmay.org">direction@naturmay.org</a> / <a href="mailto:ali.kalathouni@naturmay.org">ali.kalathouni@naturmay.org</a>
	Ahmed Boina		<a href="mailto:Leselam@naturmay.org">Leselam@naturmay.org</a>
Solidarités International	Anthony Bulteau	Coordinateur des associations de la santé, de l'eau et des risques à Mayotte	<a href="mailto:myt.ct@solidarites-france.org">myt.ct@solidarites-france.org</a>

b) *Les projets de territoire : rencontres entre les acteurs et l'AFPCNT*

LESELAM

Le projet Lutte contre l'Erosion des Sols et l'Envasement du Lagon de Mayotte (LESELAM) réunit plusieurs acteurs de la réduction des risques du territoire mahorais : le BRGM, les Naturalistes de Mayotte, l'Etablissement public foncier d'aménagement de Mayotte (EPFAM), le CEA et le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR).

Initié en 2015 dans le cadre de la feuille de route sur le risque d'érosion de la DEAL, le projet entre en 2024 dans sa quatrième phase (2024-2026). L'objectif est d'observer la progression du phénomène d'érosion sur trois bassins versants de l'île et de développer la connaissance du lien entre l'érosion et l'occupation des sols à Mayotte. Dans le cadre de ce projet, LESELAM mène des actions de sensibilisation auprès des agriculteurs, des agents des collectivités, des élus et des PME (maquettes, chantiers urbains, pôle agricole).

Les principaux résultats du projet ont abouti à la réalisation de plusieurs guides de bonnes pratiques : pour limiter l'érosion des terres en contexte de travaux et d'aménagement urbain, pour limiter l'érosion des terres agricoles et pour l'aménagement des cours d'eau et des ravines.

Le travail de communication sur ces bonnes pratiques se heurte à plusieurs enjeux : agriculture et constructions non déclarées,

Rendez-vous sur leur site pour découvrir leur travaux et documentations disponibles à tous : <https://www.leselam.com/>

#### *Mairie de Mamoudzou, service Renouvellement Urbain*

La ville de Mamoudzou concentre plusieurs villages et quartiers particulièrement précaires et exposés aux risques majeurs. C'est le cas du village de Kawéni. Avec l'appui de l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU), la Direction de la Rénovation urbaine de la commune conduit de nombreux projets au sein de ce village qui compte 14 944 habitants (2018).

Dans certains secteurs de Kawéni, des populations vivent le plus souvent dans des logements sans eau ni électricité. Ces logements sont situés dans des zones enclavées et en pente, favorisant leur vulnérabilité aux risques naturels, sanitaires et anthropiques. Pour faire face à ces risques, la Ville de Mamoudzou à travers la DRU mène plusieurs projets, à savoir :

- La création et la réhabilitation d'un réseau de cheminement piétons et d'abris multirisques visant à canaliser les eaux de pluies et proposer des lieux de refuge en cas d'épisodes sismiques et cycloniques, de manière à réduire la vulnérabilité d'une population précaire.
- La création de logements parasismiques et paracycloniques réalisés à base de briques de terre comprimée, de bois et de béton.
- L'aménagement d'une zone scolaire qui intègre un parc incluant un réseau de bassins de rétention sur 2 hectares visant à limiter l'impact des fortes pluies en favorisant l'infiltration des sols.

La ville de Mamoudzou travaille avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville pour que des architectes se spécialisant dans la prévention des risques viennent étudier, faire des diagnostics et proposer des projets à Kawéni. La Ville de

Mamoudzou vient également de signer un partenariat avec le CAUE pour accompagner les entrepreneurs de la construction de Kawéni à bâtir en prenant en compte les contraintes liées aux risques.

Pour aller dans le sens d'une coopération internationale, la Ville de Mamoudzou et celle de Maputo (Mozambique) sont actuellement en pourparlers pour mettre en place un jumelage et s'engager dans un projet Interreg. Cette coopération aura pour objectif en particulier d'apporter des réponses à l'adaptation au changement climatique, à la prévention des risques de catastrophe et à la résilience, en prenant pour base les approches fondées sur les écosystèmes.

### III) Les échanges de trois tables

Les acteurs présents ont été répartis en trois groupes. L'objectif de cette répartition était d'avoir une représentativité des types de structures présentes : acteurs publics, maîtres d'œuvre et acteurs associatifs. Les participants ont contribué à l'ensemble des trois tables. Rappel des trois sujets des tables-rondes :



#### Table 1

*Mayotte, territoires multirisques : comment aborder les risques de manière systémique ?  
Comment prioriser les publics et les territoires auxquels s'adresser ?*

#### Table 2

*Population vulnérable en première ligne  
Quelles vulnérabilités ? Quelle exposition au danger ? Quelles priorités ?*

#### Table 3

*Anticiper les crises : comment s'appuyer sur les connaissances, savoir-faire actuels et ancestraux afin de projeter, réagir, et anticiper ? Comment articuler l'enjeu de l'anticipation avec la planification institutionnelle ?*

a) *Table 1 : Mayotte, territoires multirisques : comment aborder les risques de manière systémique ? Comment prioriser les publics et les territoires auxquels s'adresser ?*

Le territoire mahorais est exposé à la quasi-totalité des risques naturels majeurs, hormis le risque d'avalanche, à savoir : les inondations, les séismes, les éruptions volcaniques, les mouvements de terrain, les incendies de forêt, les cyclones et les tempêtes. En outre, 95% du territoire est exposé à au moins un aléa dont 70% à un ou plusieurs aléas forts (source : DEALM).

Ce constat pose des enjeux importants en termes de foncier, de construction mais aussi de vulnérabilité des populations sur un territoire où la croissance démographique est particulièrement forte (4% par an entre 2012 et 2017 selon l'INSEE), la population particulièrement jeune (âge moyen de 23 ans en 2023, INSEE) et où se cumulent des crises sociales, sanitaires et économiques.

Dans ce contexte, comment aborder les risques de manière systémique ? Comment prioriser les publics et les territoires auxquels s'adresser ?

**Enjeux identifiés, cibles prioritaires et pistes de solutions**

*La difficile construction d'une culture du risque*

Si des événements cycloniques ont eu lieu en 2008 et 2014 (cf tableau ci-dessous), les derniers cyclones dommageables, Kamisy et Feliksa, datent de 1984 et 1985 (source Météo-France) :

Nom	Phénomène	Date
<u>2014 Hellen</u>	Cyclone tropical	2014-03-29
<u>2008 Fame</u>	Cyclone tropical	2008-01-23
<u>2008 fortes pluies</u>	Episode pluvio-orageux	2008-12-13
<u>1985 Feliksa</u>	Tempête tropicale	1985-02-15
<u>1984 Kamisy</u>	Cyclone tropical	1984-04-10

Selon Météo-France, si le cyclone tropical Kamisy (1984) n'a fait qu'une victime, les dégâts occasionnés, principalement dus au vent, ont été évalués à environ 25 millions d'euros. Le bilan matériel est très lourd pour une population mahoraise bien moins nombreuse qu'aujourd'hui :

- plus de 20 000 sinistrés, avec notamment la plupart des cases mahoraises détruites,
- des récoltes totalement perdues,
- des bâtiments publics détruits,

- le réseau d'électricité coupé pendant 48h,
- le réseau téléphonique endommagé à 70%.

Toujours selon Météo-France, le cyclone tropical FELIKSA (1985) a endommagé les constructions, notamment les toitures, mais surtout détruit la plupart des cultures. Les chutes d'arbres ont coupé les lignes d'électricité et le réseau routier a été assez fortement endommagé. De nombreuses inondations et des glissements de terrain ont été observés, ainsi que des crues sur la rivière Kwalé. Le total des dégâts a été estimé à 9 millions d'euros.

A noter cependant que la naissance du nouveau volcan sous-marin en 2018 s'est traduite par une sensibilisation de la population aux risques naturels. D'une part, les secousses sismiques si elles ont été de faible intensité ont été répétées. D'autre part, l'île a connu un basculement de 12 cm au sud à 19 cm au nord qui a inquiété la population (source : BRGM).

Du fait de la faible moyenne d'âge de la population mahoraise, la mémoire du risque cyclonique n'est donc pas développée. En outre, si les populations ont conscience et sont victimes plus régulièrement des autres aléas naturels présents sur le territoire : glissements de terrain, inondations, submersions marines, activité sismique liée à la naissance du volcan Fani Maoré, elles ont des préoccupations quotidiennes éloignées de ces risques. Ces préoccupations portent sur la santé, l'alimentation, ~~la~~ ressource en eau, l'activité économique, la sécurité, etc.

Par ailleurs, malgré d'importants savoir-faire et connaissances ancestraux liés aux ressources naturelles et aux écosystèmes (illustrer), la population mahoraise est peu associée et/ou impliquée dans les processus décisionnels en lien avec la réduction des risques de catastrophe. Selon le BRGM, les habitants invités aux consultations publiques sur les risques naturels y participent peu, soit parce qu'elles ne se sentent pas concernées, soit parce qu'elles ne se sentent pas légitimes.

En ce qui concerne la culture du risque à Mayotte, les participants ont insisté sur l'importance de sensibiliser les jeunes, les élus et les populations migrantes et/ou déplacées. Ces publics sont identifiés comme les cibles prioritaires d'une action de sensibilisation aux risques majeurs du fait de leur vulnérabilité accrue (populations étrangères en situation irrégulière), de leur responsabilité vis-à-vis des populations en cas de catastrophes (élus) et de leur capacité à transmettre les savoirs (jeunes publics).

Pour ce faire, il a été proposé de s'appuyer sur des relais de communication adaptés à la culture locale tels que les cadis ou les chefs de village et de développer des supports de sensibilisation multilingues à destination des populations non francophones. Le projet « Paré pas paré » de la plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien de La Croix Rouge développé à La Réunion et réalisé en Guadeloupe pourrait également être décliné dans les écoles mahoraises.

### *Un cumul problématique de risques et de crises*

Depuis quelques années, Mayotte est confrontée à des crises multiples et successives : crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 puis à la pénurie d'eau potable, crise sociale et économique, crise alimentaire, etc. Quels effets majeurs pourraient produire un cumul de crises, notamment lors de la survenue d'un phénomène naturel extrême ?

Les crises précitées nécessitent à chaque fois des actions opérationnelles et concrètes, des interventions humanitaires, de la part des pouvoirs publics et des acteurs de la solidarité. Dans ce contexte, l'enjeu du développement de la connaissance des risques auxquels le territoire est exposé n'apparaît alors pas comme prioritaire.

Cependant, les études et les projets menés par des experts nécessitent d'être poursuivis et développés. Les acteurs du territoire doivent se préparer sans attendre et anticiper les catastrophes prévisibles ou possibles. Cela passe notamment par l'évitement des actions mal adaptatives, tant des acteurs publics que des populations : constructions de digues, déplacements en zones à risques, mauvaises pratiques agricoles, etc.

Enfin, en sus de ce cumul de crises et de risques, la forte croissance démographique et l'importante mobilité humaine accentuent la vulnérabilité des populations (habitat insalubre, constructions en zone à risque faute de choix alternatif). Cette urbanisation croissante du territoire engendre à son tour de nouveaux risques tels que la pollution atmosphérique, la pression anthropique sur les écosystèmes, la pression sur les ressources disponibles et des lacunes en matière d'assainissement.

### *Connaître les acteurs de la réduction des risques et favoriser les initiatives locales*

L'atelier collaboratif du 6 octobre a révélé le besoin de mieux connaître l'écosystème des acteurs mahorais de la réduction des risques et des compétences qu'ils exercent. Par exemple, pour les collectivités, il est essentiel de pouvoir identifier les acteurs/experts auxquels elles peuvent s'adresser pour réaliser des cartographies d'aléas ou des études de vulnérabilité sur leur territoire.

En outre, les participants estiment trop descendantes les politiques publiques de réduction des risques. Les associations et les collectivités jouent en ce sens un rôle important pour faire remonter les besoins et les connaissances du terrain aux institutions. Ce rôle gagnerait à être davantage valorisé.

L'organisation de concours d'idées ou de solutions de réduction des risques semblent être une bonne initiative pour inciter les citoyens à s'impliquer dans le domaine. Cette initiative permettrait de valoriser les expertises et les savoir-faire locaux. Mayotte peut être un territoire d'expérimentation de ces solutions comme c'est le cas dans le cadre du programme expérimental « Un toit pour tous en Outre-mer » (TOTEM). Organisé par le Plan Urbanisme

Construction et Architecture (PUCA), ce programme est porté conjointement par le Ministère des Outre-Mer et celui de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires.

Enfin, les participants ont insisté sur l'importance de partager des savoir-faire, outils et connaissances dans le domaine des risques entre territoires ultramarins du fait de la similitude des problématiques rencontrées sur ces territoires.

### **Synthèse et première proposition de projet partenarial**

Les discussions ont fait ressortir les points importants suivants :

- raviver la mémoire concernant les cyclones dévastateurs de 1984 et de 1985 ;
- sensibiliser prioritairement les jeunes, les élus et les populations migrantes et/ou déplacées, en mobilisant des relais locaux ;
- travailler sur la survenue d'une catastrophe naturelle dans un contexte multi-crisis ;
- faire connaître l'écosystème des acteurs mahorais impliqués sur la question des risques majeurs ;
- valoriser les potentialités locales en matière de savoir-faire résilients.
- Partager les connaissances entre ultra-marins.

De façon concrète, à l'issue des échanges de la table ronde, plusieurs participants à l'atelier ont souhaité réfléchir à la mise en place d'un projet de sensibilisation aux risques majeurs dans un cadre partenarial.

Il a ainsi été proposé de développer de nouveaux outils pédagogiques de sensibilisation aux risques adaptés à la réalité du territoire.

Ce projet comporterait deux temps :

- La capitalisation des outils d'éducation à l'environnement et au développement durable existants ainsi qu'un retour d'expérience sur l'utilisation de ces outils
- La création de nouveaux outils de sensibilisation multirisques grand public (enfants et adultes)

Les partenaires impliqués seraient les suivants :

- Pour la conception et l'expertise : le BRGM, la DEALM, le Rectorat, le SIDPC
- Pour les tests : les collectivités, les associations (Naturalistes de Mayotte, Mayotte Nature Environnement), les CCAS
- Pour la diffusion : les médiateurs culturels, les établissements scolaires, les collectivités, les assureurs, les notaires, l'ARS, les collectivités, les centres sportifs et culturels, etc.

**Tableau de synthèse de la table 1**

Table	Enjeux soulevés	Pistes actions	Publics cibles	Partenaires
Table multirisques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- difficulté de construire une culture du risque sur un territoire où la moitié de la population a moins de 18 ans et n'a pas vécu d'événements majeurs</li> <li>- un cumul de risques et de crises (risques majeurs, crise sociale, crise sanitaire, etc.</li> <li>- un manque de connaissance et de mise en réseau des acteurs locaux de la réduction des risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer de nouveaux outils pédagogiques de sensibilisation aux risques majeurs</li> <li>- organiser des concours visant à inciter et promouvoir les initiatives locales en matière de réduction des risques</li> <li>- réaliser une cartographie des acteurs et des projets en RRC à Mayotte</li> </ul>	jeunes, populations migrantes et/ou déplacées, élus	Likoli Dago, BRGM, DEALM, Naturalistes de Mayotte, Rectorat, CCAS, médiateurs culturels, établissements scolaires

*b) Table 2 : Population vulnérable en première ligne*

La table 2 portait sur le sujet de la vulnérabilité des populations aux risques majeurs. A noter en préalable que, lors des échanges, ce sujet a été qualifié de peu documenté. Des travaux seraient sans doute nécessaires sur cette question pour mieux cerner les enjeux comme les façons de les traiter.

Néanmoins, les échanges ont été fructueux. Le rendu est proposé suivant deux volets. Tout d'abord le volet des facteurs de vulnérabilité : quels sont-ils à Mayotte ? Ensuite, les différentes façons envisageables d'agir sur la vulnérabilité des personnes. Ce second volet montre que les façons d'agir sont plurielles. Pour obtenir des résultats, il faudrait s'attacher à les mobiliser toutes.

**1- Les facteurs de vulnérabilité**

La discussion en groupes d'échanges a tout d'abord traité des différents facteurs de vulnérabilité de la population. Par ordre d'importance, on peut citer :

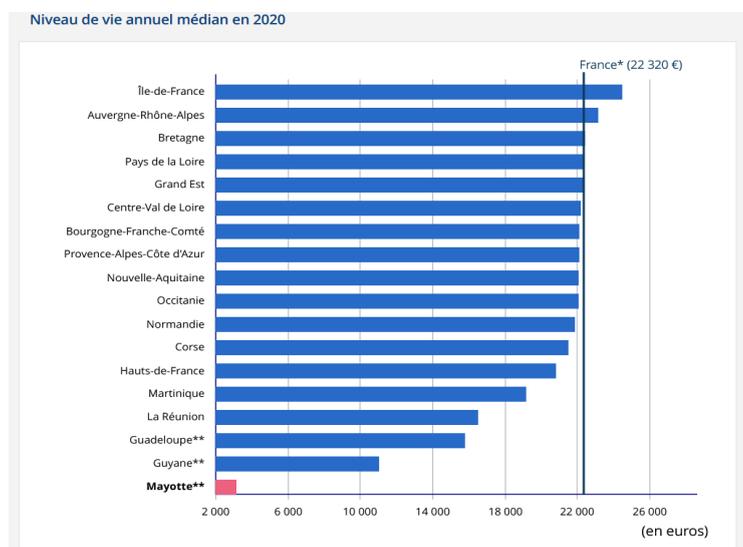
## La pauvreté

Les participants ont indiqué que les plus pauvres s'installent dans les zones les plus exposées aux risques. La DEALM a indiqué que 92 % du territoire mahorais se trouve en zones d'aléas naturels. Sur ces 92 % du territoire, 45 % sont en aléas forts, ce qui correspond à une proportion très importante.

Les plus pauvres s'installent dans les secteurs où les aléas sont les plus forts.

Ce n'est pas spécifique à Mayotte. De nombreuses études scientifiques ont montré le lien entre vulnérabilité aux risques majeurs et pauvreté. En effet, les populations pauvres n'ont souvent pas d'autres choix que de s'installer dans des terrains laissés vacants par leur exposition aux aléas. En outre, elles n'ont que peu de ressources pour anticiper la survenue d'un aléa, y faire face ou encore s'en relever facilement. Elles n'ont pas un accès facile aux soins et à l'éducation.

Selon l'INSEE (octobre 2023), pour une population mahoraise estimée à 310 000 personnes, 77 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté national, soit cinq fois plus qu'en France. En 2018, la moitié de la population a un niveau de vie inférieur à 3 140 € par an.



En matière de population, une estimation (INSEE, 2020) fait état d'une population mahoraise en 2050 de 440 000 à 760 000 habitants. Cette fourchette importante s'explique par la difficulté d'évaluer l'évolution des flux migratoires ainsi que par le fort taux de natalité<sup>1</sup> (20e rang mondial, cf. [Conclusion de l'analyse des enquêtes sociales, Harappa](#)). Lorsque l'on parle

<sup>1</sup>Harappa, Conclusion de l'analyse des enquêtes sociales  
[https://issuu.com/likolidago/docs/conclusion\\_de\\_l\\_enque\\_te\\_sociologique\\_de\\_harappa\\_co](https://issuu.com/likolidago/docs/conclusion_de_l_enque_te_sociologique_de_harappa_co)

de vulnérabilité de la population, il faut par conséquent raisonner avec la population actuelle et tenir également compte de son augmentation future.

### *L'ancienneté des catastrophes naturelles vécues*

L'ancienneté des catastrophes naturelles vécues par la population mahoraise est un autre facteur de vulnérabilité de la population. Les derniers cyclones grandement dommageables datent de 1984 et 1985.

### *L'accroissement démographique*

A l'échelle du territoire, l'accroissement démographique est un facteur de vulnérabilité. Si les cyclones Kamisy et Eliksa ont impacté une population de l'ordre de 55 000 habitants (le recensement de 1978 dénombrait une population mahoraise de 47 246 habitants), les mêmes événements affecteraient aujourd'hui une population de 310 000 personnes ce qui change l'ampleur des effets.

En outre, dans le contexte du changement climatique, les événements météorologiques à venir peuvent être bien plus intenses que les événements du passé.

### *Des publics particulièrement vulnérables : les jeunes, les personnes âgées et les populations déplacées*

La population mahoraise est très jeune. Selon l'INSEE (2023), l'âge moyen des mahorais est de 23 ans pour 41 ans en France hexagonale.

La discussion a rappelé que les événements naturels qui se produisent à Mayotte, fussent-ils de faible ampleur, font des victimes parmi les enfants. Ainsi, en 2022, lors d'une inondation, un enfant a été emporté dans une canalisation.

Les personnes âgées sont également un public de personnes très vulnérables. A Mayotte, il n'y a pas d'EHPAD ou de maisons pour les accueillir et assurer leur sécurité. Lorsqu'un sinistre arrive, elles sont en situation de dépendance des autres personnes dans des abris qui peuvent être précaires.

Enfin la question des personnes étrangères en situation irrégulière a été évoquée. Leur vulnérabilité est liée à leur situation irrégulière, en marge de la société mahoraise : conditions d'accès à l'éducation, accès aux soins... Elle est liée également à l'handicap de la langue: les personnes ne parlent pas nécessairement le français.

### *La fragilité de l'habitat précaire*

Les participants ont noté que la vulnérabilité des habitants se manifestait également par le biais de la fragilité des bâtis souvent précaires. Les écoles sont souvent les bâtiments les

plus robustes. Les habitations en dur peuvent être exposées aux glissements de terrain comme à Mtsamboro. Les habitations plus légères peuvent être emportées par les inondations par ruissellement. Les toitures peuvent être emportées par les cyclones.

Les habitations légères sont exposées à la destruction en cas de cyclone mais les constructions en dur peuvent dans certains cas être plus dangereuses pour leurs occupants.

Enfin, les travaux de terrassement dans les pentes peuvent conduire à des effondrements des constructions voisines.

## **2- Les différentes façons d'agir sur la vulnérabilité de la population.**

### *L'approche par la culture du risque*

Cette approche vise à sensibiliser la population par des actions communales à l'échelle des quartiers. Les échanges insistent sur l'enjeu de sensibiliser chacun aux effets sur les autres de ses propres actions. L'idée a également été émise de réaliser des exercices de mise en situation cyclonique par exemple. Il a également été proposé de recueillir des témoignages de mahorais âgés sur les cyclones de 1984 et 1985 (voir projet Mémoires individuelles, résiliences partagées de l'AFPCNT).

Il conviendrait par conséquent de déployer des actions de sensibilisation aux risques ce qui renvoie à la table ronde 1. Cinq recommandations importantes ont été formulées :

- réaliser des documents écrits en Shimaore pour qu'ils soient compris du plus grand nombre
- mobiliser des vecteurs de langue orale, l'oral étant privilégié sur l'écrit par la culture africaine et du fait d'un taux d'alphabétisation particulièrement élevé (59% à Mayotte dont 48.5% des jeunes de 16 à 18 ans) ;
- travailler à l'échelle des villages anciens et non des communes qui les regroupent (ces villages correspondent à l'échelle communautaire) ;
- mobiliser les femmes, vecteur de transmission de connaissances très important à Mayotte ;
- prendre en compte la possibilité de survenue d'un cyclone fortement dommageable à Mayotte en imaginant l'impact que pourrait avoir aujourd'hui un cyclone de type Kamisy (1984).

### *L'approche par la mobilisation du fonds Barnier*

Une approche institutionnelle consiste à mobiliser le fonds Barnier pour racheter les habitations les plus exposées aux aléas naturels. Cette approche est mise en œuvre au quartier Foubouni de la commune de Mtsamboro où des habitations sont affectées par un glissement de terrain réactivé en 2014 par le cyclone Hellen.

Ce glissement de terrain de grande ampleur a conduit à l'évacuation de maisons et à l'engagement d'une procédure d'acquisition des biens par un financement du Fonds Barnier. Dix ans après, la procédure montre des difficultés de mise en œuvre jusqu'à son terme. Les maisons sont toujours là, les propriétaires n'y résident plus mais ils n'ont pas abandonné l'idée d'y revenir.

Dans un territoire où :

- de nombreuses habitations sont en zones d'aléas forts ;
- peu d'habitations sont assurées
- les terrains constructibles sont rares et très coûteux

La mise en œuvre de la procédure d'acquisition amiable ou d'expropriation par le Fonds Barnier reste mobilisable mais elle ne paraît pas à l'échelle du problème dans sa globalité.

#### *L'approche par les scolaires*

La discussion a mis l'accent sur les jeunes comme une cible importante de personnes vulnérables.

Cette cible est facilement accessible par le biais des écoles. L'association des Naturalistes de Mayotte dispose d'ores et déjà d'un dispositif d'animation des collèges et lycées « Village Nature nomade ». Ce dispositif prend déjà en compte les risques naturels en sensibilisant les jeunes publics aux effets de l'érosion des sols (risque de glissement de terrain et d'accentuation des ruissellements) et aux effets liés à la destruction de la mangrove sur les risques littoraux.

Il conviendrait de discuter avec ce partenaire de la faisabilité d'intégrer davantage la question des risques majeurs dans ce dispositif.

#### *L'approche humanitaire*

Cette approche préconisée par l'architecte, docteur en sociologie Attila Cheyssial consiste à visiter les quartiers pour identifier les personnes en situation d'extrême vulnérabilité. Elle a été testée sur des quartiers réunionnais. A Mayotte, un travail très précis a été effectué à ce sujet dans des quartiers de Koungou en lien avec la municipalité. Les personnes concernées ne sont pas en grand nombre ; elles peuvent être de l'ordre d'une dizaine de personnes par commune. Il est donc possible d'agir pour les extraire d'un danger imminent pour elles.

Il ressort des expériences menées que les personnes d'extrême vulnérabilité, sont souvent des femmes, des personnes le plus souvent âgées. Ces personnes peuvent ne pas être bien insérées socialement dans leur communauté voire être en situation de maltraitance. Elles sont de ce fait en danger en cas de survenue d'une catastrophe majeure. Leur habitat est

souvent très précaire. Leur prise en charge par leur voisinage ou leur famille n'est pas garantie.

La stratégie consiste alors à trouver des solutions au cas par cas pour ces personnes, suivant un principe de priorisation, en mobilisant les services sociaux, communaux ou départementaux.

### *L'approche par la résilience du bâti*

Cette approche vise à travailler sur l'habitat résilient de l'habitat en relation avec les occupants.

La démarche conduit d'abord à se référer au plan de prévention des risques naturels (PPRN) en vigueur qui donne des orientations à suivre pour réduire la vulnérabilité du bâti.

Il s'agit également de sensibiliser les habitants aux fragilités de leur construction et de mettre en œuvre avec eux des solutions pratiques et de faible coût destinées à renforcer le bâti. L'AFPCNT développe une démarche d'auto-diagnostic de l'habitat qui mériterait d'être expérimentée sur un quartier mahorais avec le concours des acteurs locaux.

La résilience du bâti doit également prendre en compte son environnement : aménagements périphériques de la maison, prévention de l'érosion des sols, gestion des écoulements d'eau dans le quartier, stabilisation des pentes.

### *L'approche associative*

Cette approche consiste à mobiliser les associations locales (culturelles, sportives, sociales, environnementales...) de la façon suivante :

- réalisation de documents pédagogiques en français et en shimaoré
- formation des responsables aux risques majeurs
- accompagnement des associations dans la sensibilisation de leurs adhérents aux risques majeurs
- exercice de gestion de crise associant les associations

L'AFPCNT développe à La Réunion une démarche ANSANM NOU LÉ PARÉ qui pourrait être déployée à Mayotte après adaptation au territoire mahorais.

## **Synthèse de la table ronde**

Les échanges peuvent conduire au tableau de synthèse suivant qui met en évidence les cadres dans lesquels peuvent s'inscrire des projets collaboratifs avec l'AFPCNT :

Approches possibles	Facteurs de vulnérabilité ciblés					Partenaires potentiels
	Pauvreté	Ancienneté cyclones	Démographie	Publics cibles	Habitat précaire	
Culture du risque	x	x	x	x		Les Naturalistes, LESELAM
Fonds Barnier	x				x	DEALM, acteurs publics
Les scolaires				x		Les Naturalistes, LESELAM
Humanitaire	x					Communes (CCAS), associations
Habitat résilient					x	CAUE, Likoli Dago
Associations	x			x		Likoli Dago, associations de quartier

Le groupe n'est pas allé jusqu'au montage d'un projet concret sur l'une ou l'autre des approches.

### Tableau de synthèse de la table 2

Table 2 : Personnes vulnérables en première ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la documentation des différentes formes de vulnérabilités et de leurs évolutions</li> <li>- la capitalisation des expériences menées suivant différentes approches</li> <li>- le prise en considération de la précarité d'une grande partie de la population</li> <li>- la prise en compte des spécificités culturelles de Mayotte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser un rex de la mise en oeuvre du Fonds Barnier sur la commune de Mtsamboro</li> <li>- établir des outils de sensibilisation ciblés (villages, femmes, culture orale, etc.)</li> <li>- réaliser un état des lieux des travaux réalisés sur l'habitat résilient et l'environnement du bâti - Mobiliser les acteurs associatifs et les médiateurs de quartiers</li> </ul>	jeunes, personnes âgées, personnes en situation de précarité, populations déplacées	BRGM, Naturalistes de Mayotte, CAUE, Ville de Mamoudzou, Ville de Mtsamboro, Solidarités International, DEALM, Likoli Dago
--	--	--	---	--



### c) *Table 3 : Anticiper les crises*

Pour guider les participants dans leur réflexion sur la question de l'anticipation des crises étaient apportées les questions suivantes :

- Comment s'appuyer sur les connaissances, savoir-faire actuels et ancestraux afin de projeter, réagir, et anticiper ?
- Comment articuler l'enjeu de l'anticipation avec la planification institutionnelle ?

Qui encaisse l'impact d'une crise ? Au cours de l'échange, il a été remarqué que les risques sont assumés et vécus par l'habitant du territoire. La capacité de réaction à une situation de crise est, quant à elle, portée par les instances publiques afin de prévenir et accompagner les habitants exposés. Aussi, la question de l'anticipation de la crise se situe dans la capacité des institutions publiques à communiquer sur les risques pour prévenir et limiter la vulnérabilités des habitants.

Afin de mener à bien une stratégie sur le long terme, l'anticipation des crises s'opère par la construction de projet d'intérêt commun intégrant :

- **avant la crise** : réduction de l'exposition aux risques et préparation de protocoles catastrophes, construction de scénarios permettant de prioriser les actions à mener en cas de déclenchement de crise, sensibilisation des habitants aux gestes et réactions à avoir, limitation de l'effet rebond de risques en crises, identification des populations en situation de grandes vulnérabilités,
- **pendant la crise** : trouver des solutions pour permettre de maintenir des conditions de vie décentes, ne pas geler l'activité économique insulaire, trouver des solutions pour les populations vulnérables et communiquer clairement sur la situation en cours
- **après la crise** : gérer les fractures et états de rupture générés par la crise et favoriser la résilience du territoire (reconstruction, accès à la santé, etc).

Joint à cette approche, nous soulignons qu'il y a deux échelles temporelles qui se confrontent parfois :

- échelle longue : l'échelle du temps de l'aménagement de la ville ou "la ville qui se fait" qui requiert des financements pour de l'ingénierie de projet, de la logistique et des compétences de suivi des données du territoire ;
- il y a le temps du quotidien et les besoins des habitants pouvant évoluer rapidement

Si les organisations publiques prennent du temps à mettre en place des mesures et des moyens d'accès à d'autres conditions de vie, est-ce que les habitants en question auront toujours les mêmes besoins ?

La gestion de crise doit être prise en charge, anticipée et gérée par les institutions publiques. A défaut, les habitants en portent les responsabilités et les impacts. En effet, construire une réaction à une crise foyer par foyer est limitant. Une gestion prise en charge par les instances publiques est l'occasion de faire des économies d'échelle, de construire une stratégie à long terme et de limiter la charge individuelle portée par les foyers, parfois déjà fragilisés par d'autres facteurs de vulnérabilité.

#### *Chaîne de cause à conséquence entre des crises et des risques*

De manière courante, on reconnaît que les risques majeurs et les cumuls de vulnérabilités peuvent amener à des situations de crise. Lors des discussions, il a émergé que la réciproque est vraie. En effet, prenons l'exemple de la crise de l'eau. Cette dernière entraîne dans un premier lieu des risques sanitaires qui non-gérés amènent à une crise sanitaire.

Comme le préconise le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) : *"une surveillance environnementale des eaux usées et un renforcement de la veille sanitaire"* est nécessaire car *"la pénurie d'eau potable consécutive à une sécheresse persistante [expose] la population à quatre infections liées au péril fécal"*.

Dans la suite du communiqué "Le HCSP appelle également à "s'assurer que des stocks suffisants de vaccins [contre les quatre maladies [choléra, poliomyélite, typhoïde, hépatite A] soient prépositionnés sur le territoire", de sorte à pouvoir déployer "en temps réel" une stratégie de réponse vaccinale en fonction de la situation épidémiologique." (09/08/2023)

Au-delà du contenu et des recommandations prescrites, cette citation révèle la nécessaire anticipation pour "être prêt" et déployer "en temps réel" une stratégie de gestion de crise.

Ainsi, les enjeux de l'anticipation de la crise se situent dans la gestion et l'installation logistique et d'ingénierie avant, pendant et après la crise. Nous développons ici la question de l'avant crise. Afin d'anticiper les crises, sont soulignés plusieurs besoins :

- piste 1 : sensibiliser aux impacts des risques par l'entretien de la mémoire collective

Afin d'étayer ce propos a été souligné le fait que les mahorais vivent des situation de crise à répétition. La mémoire de grandes catastrophes fait peut-être peu partie des discussions. Néanmoins par besoin de résilience, les habitants ont appris à rebondir aux situations.

Concernant l'anticipation des chaînes de causes à conséquences entraînées par les cumuls de risques naturels et anthropiques, il s'agit de souligner que le premier risque, touchant tous les niveaux de vie et classes socio-économiques est le risque psychologique. Ce risque, généré par des conflits et frustrations à répétition, concerne l'ensemble de la population et peut survenir à tout moment.

- piste 2 : collecter de la donnée fiable pour observer les risques en cours sur l'île

La donnée est essentielle pour évaluer les risques, préparer la gestion, recenser les parties prenantes et élaborer les procédures de qualification et d'alerte. Qui collecte des données ? Quelles données ? Pourquoi ?

Des dispositifs existent sur l'île, prenons l'exemple de l'application TERE0 développée par LESELAM pour signaler les décharges sauvages, les terrassements à nus et autres espaces de risques d'érosion des terres de l'île. Cet outil a pour objet de permettre à l'association de fournir à la personne responsable des conseils et avertissements sur la situation. A partir de cette collecte de données, LESELAM a produit une manière de prioriser les situations du terrain et la mise en péril face à l'éboulement ou l'écoulement dans le lagon. Les catégories de priorité ont pour objectif d'y faire correspondre des mesures administratives communales afin d'amener le responsable à rectifier sa situation. Lors de l'échange a été souligné le fait qu'il arrivait souvent que l'application soit utilisée comme support de délation entre voisins.

Ce que révèle cette situation est la nécessaire explication des outils de collecte et de centralisation de la donnée : à quoi cela sert ? à qui cela sert ? Aussi, pour participer à la

lisibilité de l'emploi des données, il est nécessaire de créer des chemins structurés de la donnée.

- transmettre de la donnée sur les situations de risques en cours

Afin de participer à la sensibilisation et à la mémoire collective des risques à Mayotte, il est important de communiquer des données fiables de territoire. Partons des constats de l'(auto-)construction à Mayotte :

- près de 95% des permis de construire déposés sont sur des terrains soumis à au moins un aléa<sup>2</sup>, l'ensemble du territoire est en zone de risques cycloniques et sismiques ;
- l'auto-construction en tôle, parpaing ou béton est le premier promoteur immobilier de l'île ;
- au-delà du caractère illégal de la construction sans permis de construire, les risques liés aux aléas sismiques et cycloniques sont trop peu anticipés, il n'y a pas de suivi et d'état des lieux des bâtis.

Ces grandes lignes révèlent un caractère multirisque pour le territoire. En effet, aux risques liés à des pathologies du bâti, présentes parfois dès la construction, s'ajoutent des risques naturels : glissement de terrain, sismique, cyclonique, inondation et submersion créent des cumuls de vulnérabilités

#### *Synthèse des moyens à mettre en oeuvre*

Différents moyens et propositions apparaissent pour répondre à ces besoins:

- pour participer à la mémoire collective, il est nécessaire :
  - de souligner les capacités de résilience du territoire et de ses habitants ;
  - de sensibiliser les habitants aux risques naturels et anthropiques;
  - de raconter aux enfants ce qu'est un risque et quels gestes adopter en réaction d'une exposition,
  - d'acculturer les élus aux risques naturels et anthropiques ,
  - de sensibiliser les professionnels et identifier des réseaux supports en cas de crise ;
  - d'observer la santé mentale des habitants pour limiter la vulnérabilité des structures économiques et les conditions de vie insulaire ;
- pour créer de la donnée fiable afin d'observer les risques en cours sur l'île :
  - encourager les communes à participer à l'observation des risques sur leur périmètre administratif

---

<sup>2</sup> Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)  
<https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2018/Plan-de-Prevention-des-Risques-Naturels-PPRN>

- créer des outils adaptés aux publics les employant
- être plus transparent quant à l'emploi des données et leur utilité

**Tableau de synthèse de la table 3**

<p>Table 3 : anticiper la crise</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- s'appuyer sur les réseaux de connaissances existants</li> <li>- Mayotte vit depuis plusieurs années des situations de crises successives</li> <li>- limiter les facteurs de vulnérabilités du quotidien pour rompre la chaîne de risques en crise</li> <li>- anticiper : l'avant, le pendant et l'après-crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- entretenir la mémoire collective</li> <li>- collecter de la donnée fiable et clarifier les chemins de la donnée pour les contributeurs/ utilisateurs</li> <li>- créer des moyens d'informations et de transmission de la donnée</li> </ul>	<p>collectivités locales, autoconstructeurs, fundis et anciens qui portent la mémoire, scolaires/ jeunes</p>	<p>DEALM, LESELAM, EPFAM, BRGM, Naturalistes de Mayotte, CAUE, CEREMA, ..</p>
-------------------------------------	---	---	--	---



## IV) Conclusion

### Conclusion des trois tables d'échanges

Tables	Enjeux soulevés	Pistes d'actions	Publics cibles	Partenaires
Table 1 : Mayotte, territoire multirisque s	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'acculturation au risque sur un territoire à la population jeune et sans mémoire de catastrophes récentes</li> <li>- la priorisation des publics et des actions dans un contexte de cumul de risques et de crises</li> <li>- la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer de nouveaux outils pédagogiques de sensibilisation aux risques majeurs</li> <li>- organiser des concours visant à la promotion des initiatives locales</li> <li>- réaliser une cartographie des acteurs et des projets locaux</li> </ul>	jeunes, populations migrantes et/ou déplacées, élus	Likoli Dago, BRGM, DEALM, Naturalistes de Mayotte, Cerema, Rectorat, CCAS, médiateurs culturels, établissements scolaires
Table 2 : Personnes vulnérables en première ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la documentation des différentes formes de vulnérabilités et de leurs évolutions</li> <li>- la capitalisation des expériences menées suivant différentes approches</li> <li>- le prise en considération de la précarité d'une grande partie de la population</li> <li>- la prise en compte des spécificités culturelles de Mayotte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser un rex de la mise en oeuvre du Fonds Barnier sur la commune de Mtsamboro</li> <li>- établir des outils de sensibilisation ciblés (villages, femmes, culture orale, etc.)</li> <li>- réaliser un état des lieux des travaux réalisés sur l'habitat résilient et l'environnement du bâti - Mobiliser les acteurs associatifs et les médiateurs de quartiers</li> </ul>	jeunes, personnes âgées, personnes en situation de précarité, populations déplacées	BRGM, Naturalistes de Mayotte, CAUE, Ville de Mamoudzou, Ville de Mtsamboro, Solidarités International, DEALM, Likoli Dago
Table 3 : anticiper la crise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- s'appuyer sur les réseaux de connaissances existants</li> <li>- Mayotte vit depuis plusieurs années des situations de crises successives</li> <li>- limiter les facteurs de vulnérabilités du quotidien pour rompre la chaîne de risques en crise</li> <li>- anticiper : l'avant, le pendant et l'après-crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- entretenir la mémoire collective</li> <li>- collecter de la donnée fiable et clarifier les chemins de la donnée pour les contributeurs/ utilisateurs</li> <li>- créer des moyens d'informations et de transmission de la donnée</li> </ul>	collectivités locales, autoconstructeurs, fundis et anciens qui portent la mémoire, scolaires/ jeunes	DEALM, LESELAM, EPFAM, BRGM, Naturalistes de Mayotte, CAUE, CEREMA, ..

L'atelier collaboratif du 6 octobre a constitué un important moment d'écoute et de partage entre les acteurs de la réduction des risques du territoire. En outre, l'atelier a favorisé la rencontre entre organismes agissant dans un même domaine mais n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble ou ne s'étant jamais rencontrés.

Par leur participation aux tables rondes, les personnes présentes ont pu se rendre compte des domaines de compétences de chacun et des possibilités de nouer des partenariats pour agir ensemble afin de diminuer la vulnérabilité des populations face aux risques majeurs.

A la suite de l'atelier, plusieurs participants se sont rendus aux Assises Régionales des Risques Naturels organisées par la DEAL de La Réunion. Cet événement a rassemblé près de 500 acteurs de la réduction des risques de l'océan Indien autour de conférences, d'ateliers, de tables rondes et d'animations permanentes. Au-delà des échanges et présentations sur les risques naturels, cet événement a permis à de nombreuses organisations publiques et privées de l'océan Indien de se rencontrer. Par ailleurs, de nombreux acteurs mahorais ont pu prendre part aux échanges et partager leurs expériences et connaissances avec des représentants d'autres territoires, notamment de La Réunion. C'est le cas des représentants des groupes de travail AFPCNT de Mayotte et de La Réunion.

### **Les Assises Régionales des Risques Naturels de La Réunion et perspectives de partenariat inter-structure**

A la suite de l'atelier, plusieurs participants se sont rendus aux Assises Régionales des Risques Naturels organisées par la DEAL de La Réunion. Cet événement a rassemblé près de 500 acteurs de la réduction des risques de l'océan Indien autour de conférences, d'ateliers, de tables rondes et d'animations permanentes. Au-delà des échanges et présentations sur les risques naturels, cet événement a permis à de nombreuses organisations publiques et privées de l'Océan Indien de se rencontrer. Par ailleurs, de nombreux acteurs mahorais ont pu prendre part aux échanges et partager leurs expériences et connaissances avec des représentants d'autres territoires, notamment de La Réunion. C'est le cas des représentants des groupes de travail AFPCNT de Mayotte et de La Réunion.

**L'AFPCNT et Likoli Dago remercient l'ensemble des structures participantes à ces ateliers. Cette synthèse à vocation à être commentée et étayer les projets opérationnels sur les enjeux des risques naturels, anthropiques et sanitaires à Mayotte.**



---

**Céline Le Flour**

*Chargée de mission Outre-Mer et appui associatif*

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

12 rue Villiot, 75012 Paris

01 84 79 97 76

<celine.leflour@afpcnt.org>

<http://afpcnt.org>



**LIKOLI  
DAGO**

---

**Adélaïde Papay**

*Chargée du projet SOMA, programme d'échanges de savoir à Mayotte*

Association Likoli Dago

5 Rue de la Colombe, 97680 Tsingoni

0639070127

<adelaide@likolidago.fr>

<https://likolidago.webnode.fr/>